



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

FORMER À LA LÉGISTIQUE

Les nouveaux territoires de la pédagogie juridique

Conférence-débat

Former à la légistique : les nouveaux territoires de la pédagogie juridique



Nous avons le plaisir de vous convier le 23 mars 2018 de 14 h à 16 h 30 à la conférence-débat qui se tiendra à l'université Paris II Panthéon-Assas (12 place du Panthéon 75005 en salle des conseils), autour de la parution de l'ouvrage collectif « Former à la légistique : les nouveaux territoires de la pédagogie juridique » (Sciences Po Toulouse, Lexisnexis).

VENDREDI 23 MARS 2018

 **14 h → 16 h 30**

1^{RE} TABLE RONDE

LES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES DES ADMINISTRATIONS CENTRALES ET DES PARLEMENTS

2^{NDE} TABLE RONDE

UNE AMBITION INTERNATIONALE ET UN DÉFI POUR L'UNIVERSITÉ

Débats animés par **Karine Gilberg**, enseignante en légistique, master 2 Usages sociaux du droit et communication juridique, Université Paris II Panthéon-Assas ;
Cédric Groulier, maître de conférences en droit public, Sciences Po Toulouse

COCKTAIL

Laboratoire de sociologie juridique, 1 rue d'Ulm 75005 Paris, 4^e étage

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU

Salle des conseils, 12 place du Panthéon 75005 Paris, 2^e étage
RER B : Luxembourg - Parking public : Soufflot

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

nathalie.ceriani@u-paris2.fr
Confirmation de présence avant le 12 mars 2018